

Article 1 – Description de l'épreuve

Le comité régional de cyclisme de Nouvelle-Calédonie organise une compétition de cyclisme sur route, qui se déroulera sur les communes du Mont-Dore et de Yaté, le **samedi 24 Février 2024 de 14h30 à 17h30**.

Il s'agira d'une course en ligne avec handicap, au départ du grand parking à l'embranchement de l'entrée du parc de la rivière bleue, et l'arrivée sera jugée au même endroit. Les vélos à assistance électrique ne sont pas autorisés.

Article 2 – Les parcours

ACCESS 1H, ACCESS 2H, U17 H

KM 0	Parking Bois du Sud (ligne de départ & arrivée)	Départ réel à 14h38
KM 16,6	Demi-Tour	
KM 33,3	Demi-Tour parking bois du sud (1 ^{ère} boucle)	
	X2	
KM 66,6	Parking Bois du Sud (ligne de départ & arrivée)	Arrivée

L'**émargement** des coureurs se fera de 13h45 à 14h15 sur le parking de départ/arrivée.

ACCESS 3H, ACCESS 4H, ACCESS 1 F, ACCESS 2 F, U17F

KM 0	Parking Bois du Sud (ligne de départ & arrivée)	Départ réel à 14h30
KM 16,65	Demi-Tour pont de la madeleine	
KM 33,3	Demi-Tour parking bois du sud	
	X2	
KM 66,6	Parking Bois du Sud (ligne de départ & arrivée)	Arrivée

L'**émargement** des coureurs se fera de 13h45 à 14h15 sur le parking de départ/arrivée.

ACCESS 3F, U15 H

KM 0	Parking Bois du Sud (ligne de départ & arrivée)	Départ 15H15
KM 16,65	Demi-Tour pont de la madeleine	
KM 33,3	Parking Bois du Sud (ligne de départ & arrivée)	Arrivée

L'**émargement** des coureurs se fera de 13h45 à 14h15 sur le parking de départ/arrivée.

Les heures du départ 2 et 3 peuvent être modifiées par décision du collège des arbitres.

Article 3 – Catégories et classements

Les classements seront faits selon les catégories suivantes :

Scratch Hommes	Scratch Femmes	Access 1 H
Access 2 H	Access 3 H	Access 4 H
U17 H	U15 H	
Access 1 F	Access 2 F	Access 3 F
U17 F	U15 F	



Grand Prix EUROPCAR 2024 REGLEMENT DE L'EPREUVE



Article 4 – Récompenses, cérémonie protocolaire

Des récompenses seront attribuées au vainqueur de chacune des catégories mentionnées à l'article 3 du présent règlement.

Il y aura également un podium « Scratch Femme » et « Scratch Homme », les 3 premiers et 3 premières seront récompensés.

La cérémonie protocolaire se déroulera sur le lieu du départ.

Article 5 – Réclamations

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou le comportement des autres concurrents devront être formulées dans l'heure suivant la fin de l'épreuve et dans les 30 minutes pour celles concernant le classement.

Si besoin, le collège d'arbitre constitué du Directeur de Course, du Responsable Sécurité et du Président de l'association organisatrice se réunit sur place pour statuer immédiatement.

Article 6 – Prix d'inscription

1.500 Francs pour les personnes de plus de 19 ans (licenciés et non licenciés).

Gratuit pour les U15, U17 et U19.

Les personnes qui ne possèdent pas de licence FFC, devront préalablement souscrire une licence « Pass Découverte » à prendre sur le site suivant :

<https://www.fcc.fr/pratiquer/se-licencier/prendre-une-licence-individuelle/>

Une fois la licence souscrite, celle-ci sera à charger sur le formulaire inlive pour l'inscription. Si celle-ci n'est pas chargée ou si un faux est transmis, votre inscription pourra être considérée comme caduque et sans qu'aucun remboursement de l'inscription ne soit fait.

Article 7 – Procédure d'inscription

Les inscriptions se feront sur inlive.nc jusqu'au **mercredi 21 février 2024 à minuit**.

Passé cette date, aucune inscription ne sera possible.

Article 8 – Remise Transpondeur / Dossard

L'épreuve sera chronométrée par inlive avec le système par transpondeur qui est la propriété du CRCNC. Les coureurs/coureuses devront venir récupérer leur transpondeur à la table d'émergement selon les horaires mentionnés dans ledit règlement.

POUR 2024 les dossards et transpondeurs seront à conserver pour toute l'année.

Article 9 – Contact CRC NC

Mr David SHAVITS, membre de la commission Route du Comité Régional.

Tel : 76.07.06 ou com-route@crc.nc